

## Observation n°2703 (Web)

Par RUDOLPHE ACKERMANN

Déposée le 11 septembre 2018 à 00h42

Propriétaire d'une résidence secondaire située sur la commune de Brétignolles sur mer depuis 1973, ayant même vécu enfant quelques années à Brétignolles, je réside à Paris. Brétignolles sur mer est une station balnéaire connue de beaucoup de gens et elle représente une destination de vacances pour beaucoup de familles appartenant à la classe dite moyenne à laquelle j'appartiens également.

Brétignolles, c'est la promesse de la continuité, des souvenirs d'enfance et d'une nature relativement préservée en dépit d'une urbanisation toujours plus forte au détriment de cette nature.

Un temps j'ai pensé que le projet de port serait positif pour la commune mais en consacrant un peu de temps au sujet depuis le premier échec avec un nouveau projet faisant aujourd'hui l'objet de cette nouvelle enquête publique, je m'interroge sur les points que je vais évoquer et qui m'amènent à poser la question suivante : l'implantation d'un port à Brétignolles sur mer ne pose-t-il pas plus de problèmes qu'il n'apporte de solutions ?

- Questions environnementales :

Quid de la rupture du cordon dunaire ? A une époque où les zones encore vierges sur le littoral sont rares, pourquoi sacrifier le cordon dunaire ?

Quelles sont les conséquences sur les zones habitées en cas de forte tempête telle que Xynthia ? On ne pourra plus dire « on ne savait pas » dans les temps à venir où chacun sait les risques climatiques et leurs conséquences réelles sur les côtes.

Quid des courants marins et du risque de modification irrémédiable des flux ?

N'y-a-t-il pas un risque d'ensablement du chenal qui impliquera des frais réguliers et importants pour permettre la navigabilité dans ce chenal ?

La perte du facteur de différenciation de la commune : aujourd'hui, Brétignolles est relativement préservée et beaucoup de touristes y viennent et reviennent pour la promesse d'un environnement encore un peu préservé avec une côte sauvage entre le Marais Girard et la commune des Dunes : pourquoi perdre ce facteur de différenciation au profit d'infrastructures portuaires par essence artificielles et polluantes ?

Pourquoi souiller une zone neutre verte naturelle au lieu de développer le port de Saint Gilles Croix de Vie ? Découle de cette question le point suivant.

- Questions économiques :

Brétignolles sur mer et Saint Gilles Croix de Vie font partie d'une même communauté de communes :

Pourquoi ne pas développer le port de Saint Gilles Croix de Vie, commune attenante à Brétignolles sur mer ? Le bon sens voudrait que l'argument de regroupement en communauté de communes pour notamment réaliser des économies d'échelle et d'optimisation des infrastructures s'applique ici : il y a déjà un port de plaisance dans cette communauté de communes, ce serait bien plus simple, plus écologique et plus économique de développer le port de Saint Gilles Croix de Vie. Ecologique notamment puisque améliorer des infrastructures datant des années 70 avec les technologies actuelles devrait permettre non seulement de rendre le port de Saint Gilles Croix de Vie plus moderne, plus propre et dans le même temps éviter la réalisation coûteuse et absolument pas écologique d'un port à

Brétignolles sur mer ?

- Question sociétale :

Pendant des années, j'ai entendu l'argument suivant : « avec un port à Brétignolles, le prix des biens immobiliers va augmenter », argument qui anime toujours nombre de propriétaires de résidences secondaires (je ne peux m'exprimer pour les résidents à l'année mais j'ai encore entendu cet argument cet été 2018 de la part de propriétaires de résidences secondaires). Alors l'appréciation du foncier serait une motivation pour construire ce port ? Je pourrais très bien m'en réjouir mais au contraire, cela me navre : beaucoup des personnes que j'ai interrogé n'ont aucun intérêt autre que « la valeur de leur maison » qui s'apprécierait en cas de réalisation d'un port !

De mon côté, j'ai longtemps observé et questionné les uns et les autres pour me rendre compte d'un fait : ce projet n'est pas fédérateur. Or tout grand projet devrait emporter l'adhésion du plus grand nombre, la légitimité est aussi conditionnée à l'écho dans une population. Or à Brétignolles, ce projet n'a fait que diviser les gens, opposer les uns aux autres. Ce ne peut être un bon projet puisqu'il divise plus qu'il ne rassemble : comment justifier de telles dépenses pour un projet qui ne satisfait pas la majorité de la population ? Comment soutenir alors des dépenses non indispensables ?

Il m'est apparu au fil du temps que ce projet ne pouvait être bénéfique pour la population puisqu'il la divisait au lieu de la rassembler : qu'en pensent les élus ? Ne devraient-ils pas écouter l'ensemble des citoyens et le doute ne devrait-il pas l'emporter dans la décision de réaliser un projet aussi couteux ? Découle de ce point la question suivante.

- Question démocratique :

J'ai cru comprendre que le PLU ne sera mis à l'enquête publique que lorsque tout sera décidé en ce qui concerne ce projet de port, n'est-ce pas prendre les choses à l'envers et n'est-ce pas par la même occasion mettre les gens devant une sorte de fait accompli ?

- Question de bon sens :

Une autre question m'anime : à quel besoin répond ce projet ?

Le besoin d'anneaux m'a-t-on répondu. Mais le besoin est-il réel ? Les propriétaires de bateaux sont-ils majoritairement des résidents de la commune ? (je rappelle que les vacanciers et propriétaires à Brétignolles appartiennent majoritairement à la classe moyenne qui n'est pas la plus représentative parmi les propriétaires de bateaux de plaisance...).

Les bateaux de plaisance sont-ils plus importants que le bien être des habitants d'une commune ou que l'environnement qui je le rappelle est un facteur majeur de l'attractivité de Brétignolles sur mer aujourd'hui ?

Je poserai donc cette ultime question à chacune des personnes en charge de mener cette enquête publique : en votre âme et conscience, croyez-vous que nous devons laisser à nos petits-enfants une côte encore un peu plus bétonnée ou alors permettre aux enfants de nos enfants de connaître les dunes du Marais Girard et la zone humide attenante telles que nous les avons connues enfants nous-même ? Je ne suis pas « écolo » ni politisé, mais je pense faire preuve de bon sens : à une époque où nous savons que le dérèglement climatique va engendrer beaucoup de désordres voire des catastrophes le long des côtes, ne devrions-nous pas mener ce combat de la préservation de la faune et de la flore et mettre de l'argent public dans des projets fédérateurs et protecteurs de l'environnement plutôt que de vouloir

faire ce qui a déjà été fait dans le passé : impacter définitivement les espaces naturels au profit de minorités (ici les plaisanciers) en sacrifiant la nature et le vivant ?

Ce projet du port semble ne représenter en rien les enjeux du monde d'aujourd'hui et il divise plutôt qu'il ne rassemble. A l'heure d'une prise de conscience de l'interdépendance des enjeux climatiques et économiques, il me semble que construire ce port revient à agir avec les vieux réflexes du 20ème siècle. Ce projet n'est-il pas avant-même sa mise en œuvre un projet du passé et est-ce encore être visionnaire que de le soutenir ?

Rudolphe ACKERMANN, 49 ans, résidant à Paris et propriétaire sur la commune de Brétignolles sur mer